Case Postale 65
2852 Courtételle
T 41 32 420 74 20
F 41 32 420 74 21
info@frij.ch
www.frij.ch
Fondation Rurale Interjurassienne
COURTEMELON LOVERESSE

INFO'ARBO

N° 2 /2020

Station d'arboriculture CP 65 / Courtemelon 2852 Courtételle / Victor Egger, +41 32 420 74 35, courriel victor.egger@frij.ch

L'utilisation de produits ou de procédés mentionnés dans ce bulletin n'engage d'aucune manière la responsabilité de la station d'arboriculture de la Fondation Rurale Interjurassienne (FRI). Lorsque vous utilisez des produits de traitement, respectez scrupuleusement les indications du fabricant qui figurent sur l'étiquette.

Généralités : tous les produits phytosanitaires ne sont pas à disposition des amateurs. Pour certaines substances, il faut disposer d'un permis de traiter afin de pouvoir les acquérir. Il est également recommandé d'adapter la lutte en fonction du type de résultat recherché (pommes de table, jus, eau-de-vie). Pour toutes les matières actives et produits homologués en arboriculture vous pouvez vous référer au site internet suivant : https://www.psm.admin.ch/fr/produkte

Le guide phytosanitaire arboricole peut être consulté en ligne ou téléchargé sur le site ci-dessous :
http://www.agrometeo.ch/

Pour les agriculteurs BIO, tous les produits autorisés sont dans la "Liste des intrants 2020 pour l'agriculture biologique en Suisse" :
https://www.fibl.org

Information Covid-19 importante : Afin de respecter les exigences du Conseil fédéral, nous sommes obligés de repenser notre mode de diffusion des bulletins info'arbo. Il a été décidé de momentanément les transmettre de manière électronique. Ils seront également mis en ligne sur le site internet de la FRI (https://www.frij.ch/Conseil/Production-vegetale-/Station-darboriculture)
Pour vous transmettre le bulletin, il nous sera utile de **connaître vos adresses électroniques**. Merci de nous les transmettre par courriel à l'adresse suivante : sandra.cardicchi@frij.ch en indiquant la mention : « abonnement info'arbo ».

Situation actuelle

Les conditions sèches de ce début d'année ont été favorables au développement de ravageurs. Les pucerons ont eu un fort développement et les symptômes, feuilles recouvrées, sont nombreux et impressionnants (cf. photo ci-contre). A ce stade, il est conseillé de protéger le jeune feuillage.

Pucerons divers **:** Pour les vergers traditionnels haute tige, nous conseillons d'intervenir prioritairement que sur les jeunes arbres.

Produits conventionnels : Movento SC, Pirimor, Gazelle SG, Alanto (Gazelle et Alanto sont limités à 2 applications par année donc à éviter si vous l'utilisez pour la lutte contre la mouche de la cerise et la D. suzukii).

Produits Bio : NeemAzal, Pyrethrum FS, Parexan N, Acides gras (Natural, Siva 50), etc

Eriophyides gallicoles, les galles rougeâtres provoquées par cet acarien sont visibles sur les feuilles des poiriers notamment. Les fruits peuvent être atteints et présenter des pustules rougeâtres. Les cultures fortement atteintes peuvent être traitées lors de la migration avec un soufre ou une huile, cela aux alentours de la première quinzaine de septembre.

Case Postale 65
2852 Courtételle
T 41 32 420 74 20
F 41 32 420 74 21
info@frij.ch
www.frij.ch
Fondation Rurale Interjurassienne
COURTEMELON LOVERESSE

***Tavelure sur pommiers et poiriers* :** Les pluies de ces jours constituent un risque d'infection fort. Nous conseillons d'intervenir dès que possible afin de minimiser les risques d'infection. Vous pouvez suivre les risques d'infection sur le site www.agrometeo.ch / station de Courtemelon.

Pour le conventionnel : Delan, Captan, Folpet, Rondo duo, Tega plus, etc.

Pour le BIO : Myco-sin + 0.3% soufre mouillable, Vitrisan + 0.2% soufre mouillable, Armicarb + 0.2% souffre mouillable.

***Oïdium* :** le soufre utilisé dans le traitement bio contre la tavelure a une bonne efficacité sur cette maladie. Pour une bonne efficacité, la température doit se situer entre 15° et 25°C (ne plus l'utiliser au-dessus de 25°C).

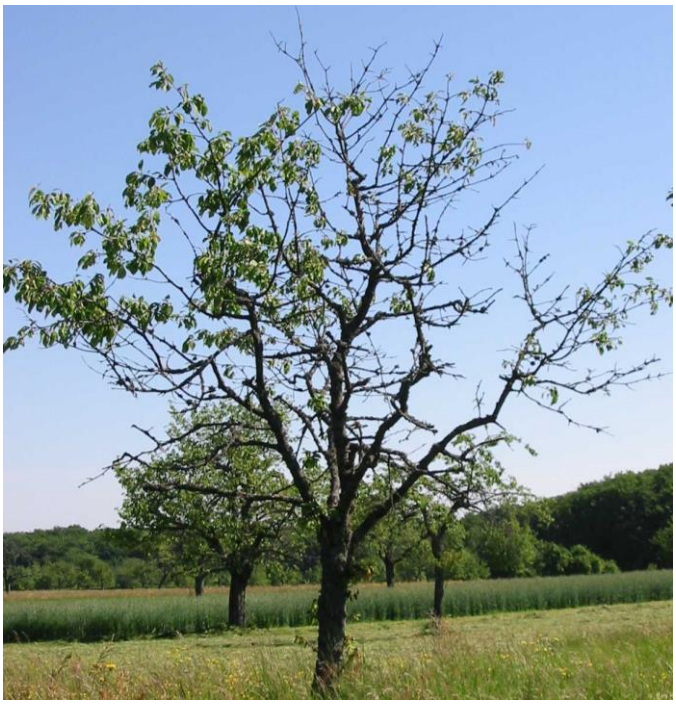

Maladie criblée sur cerisier

Moniliose et maladie fortementcriblée: Les deux maladies peuvent être combattues simultanément par un fongicide tel que : Rondo Duo; Slick/Bodigard/Sico+Captan/Delan; Systhane C etc.

Pour les cultures BIO un Myco-Sin+soufre mouillable 0,3% est recommandé pour lutter contre la maladie criblée.

Victor Egger / FRI/SCA/mai 2020